



## Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,  
Développement Durable,  
Environnement,  
Biodiversité,  
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,  
Infrastructures,  
Risques Naturels,  
Risques Technologiques,  
Equipement, Logement,

Urbanisme,  
Aménagement du Territoire,  
Solidarité entre les  
Territoires,  
Renouvellement Urbain, Mer

## Revue des missions #7

### *La revue des missions qu'on ne reverra jamais ? Du déjà vu dans nos ministères...*

#### Les ingrédients de la

##### « recette » (en savoir plus ICI):

- La réforme de l'organisation territoriale de l'État incluant préfectoralisation des services et dépeçage des directions régionales.
- Les coupes sombres à chaque Loi de finances qui génèrent des plans sociaux dans les EP et services..

#### Déjà des premières victimes :

- Les missions urbanisme/aménagement/logement (en savoir plus ICI), les missions « fiscalité de l'urbanisme » des DDT(M) transférées aux Finances (en savoir plus ICI), les missions Eau/Biodiversité (en savoir plus ICI), les missions « publicités » des DDT(M) annoncées comme transférées aux collectivités (en savoir plus ICI), les fonctions support ICI, la connaissance des territoires ICI, l'Energie/Risques/Climat ICI.

#### Et les missions qui passeraient au travers de la « revue » Pompili? :

- elles feront les frais de la loi 3DS Gourault (DIR, DREAL, Cerema, opérateurs)

#### Le questionnement :

- vos missions ont-elles vraiment un intérêt ou ne pourraient-elles pas être mieux faites par d'autres ou pas du tout ?



#### N° spécial :

*Infrastructures et services de transports (IST)  
Réunion du 11 mars 2022  
avec le SG du MTE et le DGITM*

# **Revue des missions**

## **Infrastructures et services de transports (IST)**

### **Les éléments portés par FO en introduction :**

Les précédents épisodes de la « revue des missions que l'on n'est pas près de revoir » ont déjà été édifiants, **avec celle consacrée aujourd'hui au programme IST on atteint des sommets, ou plutôt des tréfonds si l'on raisonne sur l'avenir du ministère.**

En effet, on combine ici **le pire des maux mettant en perspective le retour programmé de notre pôle ministériel à l'échelle du mini-ministère de l'environnement d'il y a 50 ans.** A savoir un ministère hors sol, sans levier territorial en dehors de quelques opérateurs, laissant les collectivités seules responsables de la mise en œuvre des politiques publiques en fonction de leurs capacités et orphelines d'un Etat territorial dépositaire de compétences techniques permettant de les accompagner. De là à croire que ce schéma est le meilleur pour relever les enjeux que personne ne semble plus nier pour l'avenir, **il n'y a qu'un pas que les décideurs d'aujourd'hui semblent avoir choisi...ils devront l'assumer !**

Avec au programme de ce jour :

- **la grande braderie du réseau routier national au travers de la loi 3DS**

- **la poursuite de l'atomisation du pôle ministériel** par mise en place d'une constellation d'opérateurs structurées en baronnies (VNF créant ses corps propres après l'exemple d'EP du secteur environnement).

Arrêtons-nous plus particulièrement sur les effets de la loi 3DS, tant elle aura un impact historique.

Après de longues et tortueuses tractations entre gouvernement, députés et sénateurs, la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification) a donc été promulguée au JO du 22/02/2022.

Initialement estampillé « 4D », **cette loi comporte bien au final un 4ème D : celui de « Démantèlement » du pôle ministériel Ecologie/Transports/Logement/Mer.**

### **Avec au menu :**

- **Des politiques nationales fragmentées sur l'autel du dogme de la différenciation territoriale** où le service public sera rendu « à la tête du territoire, à la tête du citoyen et suivant l'humeur du décideur »

- **Un réseau routier national bradé** avec la disparition programmée des directions interdépartementales des routes, histoire de conclure le double mouvement de décentralisation /privatisation de 2007 qui a permis à la France à la fois de dégringoler dans les classements mondiaux pour l'état de son réseau routier tout en permettant un racket au bénéfice des actionnaires des majors du BTP.

- **Des directions régionales du ministère de l'Ecologie (DREAL) vidées de leur substance**

- **Des opérateurs placées sous tutelle préfectorale** (Office Français de la Biodiversité en particulier) **ou dont la gouvernance est fortement modifiée** (CEREMA pour lequel FO veillera à ce qu'« ouverture » aux collectivités ne rime pas avec éclatement).

### **Au stade du lancement de cette résistance de longue haleine, nous attendons de cette réunion :**

- **la communication officielle des réseaux proposés à être transférés**

- **l'engagement à disposer d'ici fin mars de la synthèse des demandes des collectivités**

- **la mise en place d'une négociation d'un projet de protocole national type** servant de base à une base contractuelle engageant dans la durée les collectivités et l'Etat sur l'ensemble des questions RH

- **un engagement sur une sanctuarisation des effectifs des DIR** avant tout transfert et durant toute expérimentation.

Enfin, dans un tel contexte de perpétuelles réformes et restructurations, c'est dire si la circulaire Fonction Publique relative à la santé mentale des agents semble de mauvais goût.

**Voilà l'Etat employeur qui va bientôt laisser assumer aux agents la responsabilité de leur propre bien-être au travail, tout comme de leur mal-être, et vice-versa.** Une véritable provocation « vu des agents du MTE » soumis aux effets des politiques gouvernementales. L'Etat employeur pyromane qui demande aux agents de jouer les pompiers !

## **FOcus sur la grande braderie du réseau routier national :**

Le SG du MTE qui présidait la réunion : la République est constitutionnellement décentralisée, il reconnaît que c'est à nouveau un transfert important sur le volet routier, à son sens pour d'autres politiques le MTE serait arrivé au bout de l'exercice de décentralisation.

Tout reposera sur la capacité d'exercer la tutelle des opérateurs et de peser sur les feuilles de route des préfets, à son niveau et de toutes les DG.

Il se dit prêt à évoquer au niveau national avec les collectivités les conditions d'accueil des agents, mais aucun engagement de lui donner une quelconque formalisation

### **Analyse FO :**

L'enjeu est d'entretenir, régénérer et adapter le réseau routier dans son ensemble pour assurer les mobilités et le fonctionnement économique de notre pays. Lancer cette grande braderie au moment où les besoins en investissement humains et financiers sont les plus criants c'est résolument prendre le problème par la mauvaise voie (et la Cour des Comptes elle-même l'écrit tout en critiquant la loi 3DS dans son rapport du 10 mars 2022 ICI).

Les promesses faites lors du transfert en Alsace n'ont jamais été tenues, FO continuera de porter l'exigence d'un engagement des collectivités et de l'Etat pour traiter les questions RH liées à ce transfert.

## **FOcus sur le projet d'éclatement du corps des PETPE :**

Une seule vision, permettre à VNF d'éventuellement prolonger par ce biais les garanties de maintien de rémunération pour ses personnels redéployés sur d'autres missions, face au refus de Bercy d'y procéder. Passer par un découpage du corps en deux paraît un moyen bien peu porteur d'avenir pour régler cette question, cruciale par ailleurs.

L'administration porterait également la constitution d'un grade de C3+, et s'engage sur deux réunions de concertation pour présenter les projets de décrets, qui ont par ailleurs fait l'objet d'échanges avec la DGAFF.

Quant aux questions de mobilité, de maintien de compétences croisées et de lien au sein du grand pôle ministériel, elles n'auront pas reçu de réponse car cela ne semble pas être une préoccupation.

## **FOcus sur le sort réservé aux agents des DIR et DREAL :**

Le MTE organiseraient le maintien du service fait et des rémunérations par le biais d'une Indemnité complémentaire temporaire, même en cas d'impact sur le fonctionnement d'un service quand une Région prendrait les commandes d'un service mis à disposition.

Rien d'écrit néanmoins, ce ne sont que des intentions à ce stade, et pas d'engagement sur la durée de cette garantie.

Pour le reste, FO exige de disposer le plus rapidement, d'ici la fin du mois, des intentions des collectivités, car il ne sera pas ressorti grand-chose des réponses pour éclairer les près de 10 000 agents concernés.

**Pour prendre de la hauteur, le rapport de la Cour des Comptes dévoilé par FO en pleine séance sur l'entretien des routes départementales et nationales : pour une fois, de la matière pour défendre les moyens des DIR et lutter contre les effets de la loi 3DS.**

**FO**



# Gouropoly 3DS



**Carte des routes nationales décentralisables**

	A 86		A 13	RN 104	A 1	RN 335	RN 49	RN 51	
A 13								RN 274	
A6 B								RN 5	
Baisse des rémunération:									
RN 12								RN 57	
A 150								A 72	
RN 10									
RN 134								RN 94	
Reculs sociaux									
RN 21								RN 106	
	RN 16	RN 88		RN 113	A 501	Hausse des impôts	RN 572	Péages	RN 102

**Pour FO, cette « revue des missions » combinée à la loi 3DS tient une nouvelle fois toutes ses « promesses »:**

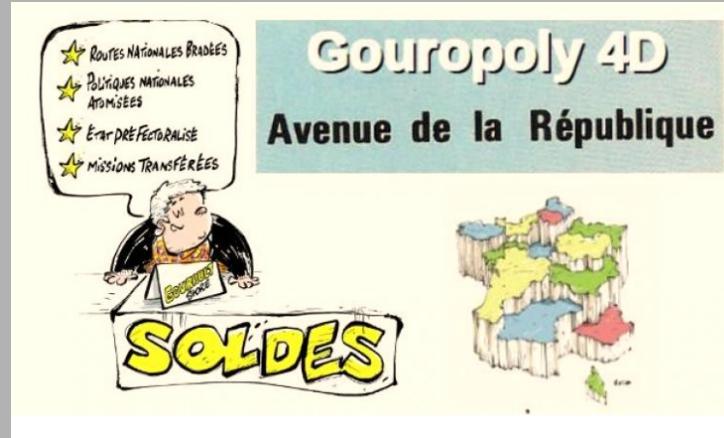
En siphonnant les moyens et l'avenir de son propre pôle ministériel pour donner du contenu à sa loi, dont l'examen a été fait l'objet de toutes les compromissions pour pour être imposé en fin de législature, **Jacqueline Gourault a décroché son bâton de maréchale en étant nommé au Conseil Constitutionnel.**

Les 10 000 agents de l'État dont les missions sont remises en cause auront-ils aussi un parachute doré ? Ou « bénéfieront-ils » uniquement du coup de bâton déjà réservé aux agents transférés récemment en Alsace ?

**FO dénonce les fondements de la loi 3DS, et en combattra les effets pour les agents et services concernés.** Face à ce nouveau pas dans la balkanisation du service public républicain, la FO luttera pour le nécessaire rétablissement de l'unité et de la continuité des missions et des services indispensables à l'aménagement durable du territoire au bénéfice de l'ensemble des citoyens. Car quelle que soit la répartition des compétences, **la Nation aura besoin demain encore plus qu'aujourd'hui d'une chaîne technique de portage des enjeux climatiques, environnementaux, énergétiques, de transport et d'aménagement.**

## **Face aux effets combinés de la revue des missions et de la loi 3DS :**

## Durablement Déterminés à Défendre le Service public de demain !



# D'autres choix sont possibles !

- **Pour** un État présent, pertinent et cohérent à tous les étages de la République
  - **Pour** la reconnaissance et la valorisation de la plus-value des ministères techniques
  - **Pour** un État à l'écoute et partenaire éclairant des collectivités locales
  - **Pour** un réseau de formation et de recherche ministériel conforté : sans écoles, pas de ministères techniques...et inversement !
  - **Pour** un État réellement connecté au territoire, que l'on peut encore toucher du doigt... et pas seulement de la souris
  - **Pour** un État qui sera encore là quand on l'appellera à l'aide
  - **Pour** une ambition réaffirmée dont l'hypothèse de base ne peut être la contrainte budgétaire
  - **Pour** la consolidation des compétences des services et des agents via des parcours professionnels ministériels
  - **Pour** des parcours professionnels dans une Fonction publique attractive, valorisée et fière de sa diversité
  - **Pour** le retour à des conditions de travail décentes et la prise en compte de l'humain dans l'organisation des services

